

Vue d'ensemble des fonds fiduciaires d'expertise-conseil canadiens à la Banque mondiale et à la BID

Fonds fiduciaires d'expertise-conseil canadiens

Les fonds fiduciaires d'expertise-conseil canadiens (FFEC) constitués à la Banque mondiale et à la Banque interaméricaine de développement sont financés en majeure partie par la Direction générale des programmes multilatéraux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces fonds ont été créés dans le but d'appuyer la Banque mondiale et la BID dans leur travail d'élaboration de projets en leur permettant de recruter des experts techniques canadiens pour une courte période.

Les FFEC sont très populaires auprès des gens d'affaires canadiens et des dirigeants des IFI. Les Canadiens sont tenus en haute estime pour leur compétence technique et leur capacité de travailler de façon efficace dans des contextes internationaux. Aussi les FFEC sont-ils souvent sursouscrits et le personnel des banques doit planifier avec soin de manière à pouvoir y recourir quand les services d'un consultant sont requis. Il est également important de remarquer que les FFEC sont administrés de manière autonome par la Banque mondiale et la BID et que le gouvernement du Canada ne gère pas les opérations quotidiennes sur ces fonds.

Le Canada finance les FFEC suivants à la Banque mondiale :

- 1) le Fonds fiduciaire d'expertise-conseil canadien (pays) à la Banque mondiale (BIRD et AID);
- 2) le Fonds fiduciaire d'expertise-conseil canadien pour l'environnement mondial au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de la Banque mondiale;
- 3) le Fonds canadien pour la coopération technique (Europe centrale et Europe de l'est et ancienne Union soviétique) à la Banque mondiale (BIRD et AID);
- 4) le Fonds canadien de coopération industrielle à la Société financière internationale (SFI).

Le Canada finance un FFEC à la Banque interaméricaine de développement, soit :

- 1) le Programme canadien de coopération technique.